

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du
Territoire

Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale

Additif n°1

Relatif à l'appel à manifestations d'intérêt International (AMII03/CPMP-
MHUAT/2022) pour le recrutement d'un bureau qui sera chargé de la
formulation d'une Stratégie d'Encadrement de la Sédentarisation

Objet de l'additif :

Le présent additif a pour objet de modifier le mode de passation du
marché et reporté la date limite de dépôt de réponses.

Le paragraphe 8 de l'avis à manifestation d'intérêt est modifié comme suit :

8. Les candidats seront classés suivant leurs aptitudes requises pour exécuter les prestations ; **la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants**, et ce conformément au décret n°2022-083 portant application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application,

Le candidat classé première au terme du processus d'évaluation de réponses relatives au présent avis, sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières.

La date limite de dépôt des réponses, prévue initialement le vendredi 21 Octobre 2022 à 12 h TU, est reporté au mercredi 26 Octobre 2022 à 12 h TU au même adresse indiquée dans l'avis initial.

Les autres paragraphes de l'avis restent inchangés.

Le Secrétaire Général